Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260616-BC_2026_06_007-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : BC_2026_06_007

OBJET : CYCLES DE L'EAU : Convention de délégation de maitrise d'ouvrage de la Commune de Guiler à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden : renouvellement d'un réseau des eaux pluviales du rond -point centre bourg

LE MARDI 16 JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Bureau de la Communauté de Communes, convoqué par courrier électronique du 10 juin 2026, s'est réuni au siège administratif communautaire de POULDREUZIC, sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : CARIOU Jacques, GENTRIC Alexis, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean-Baptiste, LE DONGE Magali, LE DIZES Philippe, ORY Valentin, PETILLON Loïc, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe.

Absents excusés : BOURDON Fabien

****

Philippe STEPHAN, rappelle que La Commune de Guiler sur Goyen souhaite renouveler un réseau pour les eaux pluviales dans le cadre des travaux de réfection de la route départementale RD243. Ces travaux étaient prévus sur le Schéma Directeur des Eaux Pluviales.

Dans le même temps, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden prévoit de renouveler le réseau d'eau potable.

Pour une question de cohérence et de bonne exécution des travaux, il a été décidé le principe d'une intervention sous maîtrise d'ouvrage unique de la Communauté de communes, et de la passation de la présente convention de mandat entre la Commune et la Communauté de Communes.

Cette convention a pour objet de confier à cette dernière le soin de réaliser au nom et pour le compte de la commune les travaux de réseau d'eau pluviale, relevant de la compétence de la commune.

L'enveloppe financière, suivant le devis de l'entreprise mandataire, est estimée à 25 000 € HT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260616-BC_2026_06_007-DE

Sur proposition de Philippe STEPHAN, Vice-président délégué,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité

- **Autorise** le président ou le Vice-Président délégué, à signer la convention de délégation de maitrise d'ouvrage entre la Communauté de communes du haut pays bigouden et la commune de Guiler sur Goyen

Le Président,

Philippe RONARC'H.